

Spécialité Perfectionnement sportif mention Attelages canins

RNCP40452 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEJEPS — Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 42025
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	13001891400015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'entraînement des activités de attelages canins nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » mention « attelages canins » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure en attelages canins

Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués

Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous

Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de attelages canins en lien avec les spécificités des publics encadrés

Elaboration et partage de programmes sportifs en attelages canins adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun

Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap

Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure en attelages canins

Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les

objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous

Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers

Définition des choix techniques et stratégiques

Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé

Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires

Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en attelages canins

Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure en attelages canins adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés

Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants

Proposition de démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des compétiteurs

Encadrement des apprentissages techniques en attelages canins en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants

Conduite des temps de perfectionnement en attelages canins en lien avec les singularités des pratiquants

Analyse les potentiels et les limites des pratiquants en lien avec leurs spécificités

Accompagnement des pratiquants dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques

Conception des interventions dans le champ de la formation en attelages canins à partir des singularités des stagiaires

Mise en œuvre de situations formatives en attelages canins à partir des singularités des stagiaires

Encadrement en attelages canins en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même

Encadrement en attelages canins en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités

Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité attelages canins en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants

Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en attelages canins

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION

- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués
- Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués

COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

- Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous
- Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur
- Gérer la logistique des programmes d'action
- Animer la démarche qualité

CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN ATTELAGES CANINS

- Conduire une démarche d'enseignement en attelages canins en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants
- Conduire une démarche d'entraînement en attelages canins à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants
- Conduire des actions de formation en attelages canins en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants

ENCADRER EN ATTELAGES CANINS EN SÉCURITÉ

- Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en attelages canins
- Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité
- Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en attelages canins en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en attelages canins tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité du titulaire du DEJEPS « attelages canins » se développe principalement dans les champs du tourisme, des compétitions sportives (mushing), ou du transport en milieu naturel.. Les structures employeuses des titulaires du DEJEPS « attelages canins » sont essentiellement des structures commerciales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du DEJEPS « attelages canin » est un professionnel spécialisé dans l'attelage de chiens, c'est-à-dire l'utilisation de chiens pour tracter des véhicules légers tels que des traîneaux, des chariots ou des karts. Ce métier combine des compétences en dressage canin, en gestion de meute, et en techniques de conduite d'attelage.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité d'entraîneur en attelages canins est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier de la capacité à :

- conduire un attelage de cinq chiens minimum sur un parcours varié reprenant l'ensemble des difficultés inhérentes à la pratique ;
- Maîtriser l'orientation à l'occasion d'un déplacement mono-chien ;
- Lire et analyser un bulletin météorologique;
- Attester d'une connaissance du milieu de l'activité attelages canins et en particulier du métier.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury. Dans le cas où les proportions requises aux trois alinéas précédents ne sont pas atteintes lors de la tenue de ses réunions plénières, en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement sous réserve de la présence d'au moins un formateur ou cadre technique, au moins un employeur et au moins un salarié, en dehors du président ou de son suppléant.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 100 €
Selon la branche	6 000 € – 10 484 €
Prise en charge	Branches concernées
10 100 €	Valeur par défaut · 207 branches
10 484 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF Sport
10 200 €	CPNEF ECLAT
10 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
8 420 €	CPNE des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40452/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	10 124 € – 10 528 €
Durée	1200 – 1210 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.